

209C0834
FR0000035743-FS0344

10 juin 2009

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

ETAM DEVELOPPEMENT

(Euronext Paris)

Par courrier du 10 juin 2009, la société GLG Partners LP (1 Curzon Street, Londres W1J 5HB, Royaume Uni), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 5 juin 2009, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société ETAM DEVELOPPEMENT et détenir pour le compte desdits fonds, 439 156 actions ETAM DEVELOPPEMENT représentant autant de droits de vote, soit 3,68% du capital et 2,40% des droits de vote de cette société (1).

Ce franchissement de seuils résulte d'une cession d'actions ETAM DEVELOPPEMENT sur le marché.

(1) Sur la base d'un capital composé de 11 927 958 actions représentant 18 329 256 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.